

## **Conseil d'administration du Collège Blanche de Castille**

La Chapelle la Reine

Compte-rendu de réunion  
12 février 2018

### **Introduction :**

Le Corum ayant été atteint, la réunion de Conseil d'administration a été déclarée ouverte à 17H35 le 12 février 2018 à la Chapelle La reine par Mme Vallet, Principale, et Présidente de Séance.

### **Présents :**

#### ***Membres de droit :***

Mme Vallet  
Mr Demangeau  
Mr De Barros

#### ***Représentants de la collectivité de rattachement et de l'entité :***

Mme Henderson  
Mr Bouteille  
Mme Duval

#### ***Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation :***

Mr Piron  
Mme Roussel  
Mr Traband  
Mr Mous  
Mr Massenhove

#### ***Représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé :***

Mme Feret  
Mme Kikufi  
Mr Bosque

#### ***Représentants élus des parents d'élèves :***

Mr Bensegueni  
Mme Almeida  
Mme Assureira  
Mme Le Cottonnec  
Mr Dupuis  
Mme Tondu

## **1. Adoption du procès-verbal du 23/11/17**

Le PV est adopté à l'unanimité

## **2. Dotation Horaire Globale**

Remise du tableau de dotation horaire globale pour l'année 18/19 à tous les membres du conseil (cf. Annexe 1)

Le collège demande l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe de quatrième afin d'éviter un effectif trop élevé dans ce niveau. Niveau qui devra accueillir 5 élèves de la classe d'ULIS.

Pour ouvrir cette classe la direction propose en accord avec l'équipe pédagogique de prendre sur les heures de la DHG moins de dédoublements de classes. Pour l'année 18/19 les dédoublements suivants sont proposés :

- En 6<sup>ème</sup> dédoublement en français (plus en mathématiques, plus en anglais)
- En 5<sup>ème</sup> dédoublement en mathématiques
- En 4<sup>ème</sup> dédoublement en physique
- En 3<sup>ème</sup> aucun dédoublement car les élèves ont gagné en autonomie

Pour les niveaux de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> une heure en plus d'anglais est demandée, ceci afin de permettre aux 5<sup>èmes</sup> actuels de continuer l'anglais plus en 4<sup>ème</sup> et aux 4<sup>èmes</sup> actuels de faire de l'anglais plus en 3<sup>èmes</sup> afin de leur permettre d'accéder à une classe de seconde européenne l'année d'après.

L'établissement espère obtenir une douzaine d'heures du rectorat et espère qu'il sera possible de transformer des Heures Supplémentaires Année en Horaires Poste. L'ouverture de la cinquième classe demande donc de puiser dans les fonds propres de la DHG allouée à l'établissement.

La répartition de la dotation horaire globale est votée à l'unanimité.

## **3. Affaires Financières**

Le tableau des Décisions Budgétaires Modificatives et des Sorties Scolaires est distribué aux membres du conseil (cf. Annexe 2)

Les DBM N° 10, N°11 et N°12 ont été présentées au CA,

Il est à noter que 2 sorties sont financées en totalité par l'établissement car elles s'effectuent dans le cadre des EPI.

Il est noté que les 5°2 et 5°3 n'ont pas encore eu de sortie. Il faudra être attentif à ce que ces classes sortent dans l'année.

Les sorties sont approuvées à l'unanimité.

Proposition don du FSE pour 2 sorties approuvée à l'unanimité.

#### 4. Questions Diverses

**Classe européenne** - Est-ce que l'établissement va rétablir la classe européenne à la prochaine rentrée et sous quelle forme ?

L'établissement n'a jamais eu de véritable classe européenne. La classe européenne contient non seulement un apprentissage renforcé dans une langue, mais aussi l'enseignement d'une matière en langue étrangère (histoire-géo, maths ou autres...) Dans le passé la classe européenne était en fait de l'anglais plus.

L'anglais + est revenu cet année au collège sur le niveau de 5<sup>ème</sup>. L'anglais + devrait être proposé l'année prochaine pour une classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> (cf. dotation horaire globale)

Les inscriptions des élèves se feront sur la base du volontariat et des résultats.

**Allemand** - Les parents d'élèves souhaitent que l'établissement se penche sur la question de l'allemand. En effet, il n'y a plus d'allemand au collège depuis quelques années. Les familles ne sont pas interrogées sur la volonté de faire allemand, la case 'allemand' ayant disparu des formulaires de vœux. Il nous semble que les futurs 6èmes devraient avoir le choix sur le formulaire entre anglais et allemand et les futurs 5èmes entre espagnol, italien, allemand et anglais si allemand en 1<sup>ère</sup> langue. La question se pose d'autant plus suite à la fermeture du collège F. Couperin qui était le collège privilégié pour les enfants du canton souhaitant faire allemand.

La direction explique que cela ne sera pas possible pour l'année prochaine car ces décisions sont prises à la fin de l'année civile pour l'année académique suivante (soit avant fin 2017 pour la rentrée 18/19).

En revanche, il est tout à fait possible de faire une enquête auprès des parents de CM2, et des parents de 6èmes de la rentrée 18/19. Pour envisager l'ouverture d'une classe/section en allemand il faut un minimum de 18/20 élèves afin d'anticiper sur les désistements, les déménagements etc...

Par ailleurs, il existe une réalité qui est que l'enseignement de l'allemand diminue d'année en année. Les classes d'allemand ferment les unes après les autres c'est le cas notamment du collège Rimbaud de Nemours. Ceci a un effet domino en lycée où l'on constate que les classes d'allemand peinent à faire le plein.

Il s'agit donc d'une vraie réflexion à mener et d'une vraie stratégie pour l'établissement. En effet, l'ouverture d'une langue supplémentaire est consommatrice d'heures et donc des arbitrages doivent être faits, comme par exemple moins de dédoublements, suppression de l'anglais +.

La direction s'engage donc à faire une enquête au moment de la carte. Le nombre minimum de familles nécessaire pourrait faire l'objet d'un vote en CA.

**Exercice anti-intrusion** - Il semblerait que les enfants qui étaient au gymnase n'aient pas eu connaissance de l'exercice et n'aient pas eu de consignes à suivre. Qu'est-il prévu pour les élèves se trouvant au gymnase dans le cadre de cet exercice ?

Par ailleurs est-ce qu'un compte-rendu de l'exercice a été fait aux élèves ?

Tous les élèves ont eu connaissance de l'exercice. Toutefois, il est vrai qu'il n'y a pas de moyen de communication entre le collège et le gymnase. Donc les élèves qui se trouvaient au gymnase n'ont pas été prévenus au moment même de l'exercice.

Les parents soulignent que c'est un problème car que se passerait-il en cas de réel problème si les enfants du gymnase revenaient au collège alors qu'une attaque est en cours et que les autres élèves sont confinés. Serait-il possible de déclencher une alarme au gymnase depuis le collège ?

Il s'agit là du domaine du département.

Mme Vallet informe les membres que l'exercice a duré 20 minutes et a été fait dans le calme.

Le compte-rendu de l'exercice n'a pas encore été fait.

**Devoirs faits** - Pourriez-vous faire un point sur la mise en place de ce dispositif.

Ce dispositif s'adresse uniquement aux 6<sup>ème</sup> cette année. L'enveloppe budgétaire s'est épaissit en décembre, mais l'année a débuté avec une petite enveloppe.

Les devoirs faits ont lieu entre midi et 14h00 pour certaines classes et pour d'autres en fin de journée. Des manuels scolaires ont été achetés pour cet usage.

En ce qui concerne le fonctionnement, les élèves ne sont pas forcément engagés. Toutefois, un petit groupe d'élèves est très assidu.

L'année prochaine il sera demandé un engagement plus fort et les élèves seront plus ciblés. Les 6èmes et 5èmes seront ciblés avec pour objectif une autonomie de devoirs pour les années suivantes.

**Commissions** - Le calendrier des réunions des différentes commissions peut-il nous être transmis suffisamment à l'avance pour permettre aux représentants de s'organiser ?

Les parents demandent s'ils peuvent être prévenus au moins 15 jours à l'avance afin de pouvoir s'organiser. La direction en prend note.

**Fonds récoltés par l'association** - Y a-t-il une action que nous pourrions aider à financer du type fête de fin d'année, petit matériel pour le temps hors scolaire ou autre ? Nous disposons d'environ 600€.

Il est dommage que les représentants des élèves ne soient pas présents pour pouvoir en discuter car ils avaient demandé s'il était possible d'organiser une fête lors d'un précédent CA. A ce sujet, un projet a été déposé à Mr Traband par la classe de 3<sup>o</sup>4.

La direction n'est pas opposée à l'organisation de cette fête qui pourrait se faire dans le réfectoire du collège.

Les parents d'élèves sont prêts à aider les élèves financièrement et humainement.

Pour la direction la balle est dans le camp des élèves. Les parents font remarquer que les élèves sont sans doute dans l'attente d'un retour suite au dépôt de leur dossier.

### **Communication**

Lors du CA du 2 octobre 2017 l'association avait demandé à ce que les noms des délégués de parents soient communiqués aux familles. Le conseil avait répondu favorablement en expliquant que les noms seraient notés dans les carnets de liaison et sur le site Internet. Nous avons le regret de constater que cela n'a pas été fait. Sur le site, ce sont encore les parents délégués de l'année dernière qui sont en ligne. Pourriez-vous faire le nécessaire ?

La mise à jour sera faite rapidement. La direction demande s'il est possible de recevoir un fichier PDF plutôt qu'un fichier JPG car c'est plus simple pour la mise en ligne.

Nous pensons que la communication digitale doit être privilégiée que ce soit sur le site du collège ou en utilisant ProNote. L'association dispose d'une page Facebook qui est très consultée et qui est un excellent moyen de relayer l'information rapidement à un maximum de monde, mais pour cela l'info doit parvenir jusqu'à nous.

Une discussion est engagée car tous les parents ne possèdent pas forcément un ordinateur pour leur permettre de consulter ProNote, même si une grosse majorité peut le faire.

Toutes les classes n'ont pas reçu le CR des conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre. Pourrait-il être diffusé par ProNote comme nous en avons convenu lors d'un précédent CA ?

Une discussion est engagée à ce sujet. La direction explique que tous les comptes rendus n'ont pas été reçus.

L'association est d'accord sur ce point, puisque des classes n'ont pas de parents élus. Néanmoins sur les comptes rendus envoyés tous n'ont pas été diffusés, certaines classes ne les ont pas reçus. Une diffusion électronique serait peut-être plus simple ?

Le nécessaire sera fait pour que tout le monde reçoive les comptes rendus pour les prochains conseils.

Le conseil est clôturé à 19H00 par Mme Vallet

Secrétaire de séance :

Isabel Assureira,

Président de séance :

Valérie Vallet,

classes	eff	fr	HE	hist/g	angl	esp	ital	latin	maths	HE	techno	sc/phys	HE	SVT	EPS	music	Arts P	ULIS	
6ème 1	25	5,5	4,5	3	4				4,5		2,5			1,5	4	1	1		DHG 2018/19  HP : 546 HSA : 45
6ème 2	25	5,5	4,5	3	4				4,5		2,5			1,5	4	1	1		
6ème 3	25	5,5	4,5	3	4				4,5		2,5			1,5	4	1	1		
6ème 4	25	5,5	4,5	3	4				4,5		2,5			1,5	4	1	1		
6ème 5	25	5,5	4,5	3	4				4,5		2,5			1,5	4	1	1		
5ème 1	26	4,5		3	3		2,5		4,5	3,5	1,5	1,5		1,5	3	1	1		(IMP : 8)  599 (591 hors IMP)
5ème 2	26	4,5		3	3	2,5	2,5	1	4,5	3,5	1,5	1,5		1,5	3	1	1		
5ème 3	26	4,5		3	3	2,5			4,5	3,5	1,5	1,5		1,5	3	1	1		
5ème 4	26	4,5		3	3	2,5			4,5	3,5	1,5	1,5		1,5	3	1	1		
5ème 5	26	4,5		3	3	2,5			4,5	3,5	1,5	1,5		1,5	3	1	1		
4ème 1	24	4,5		3	3	2,5			3,5		1,5	1,5		1,5	3	1	1		HP : 545,5 HSA : 38 IMP : 8  Carto : 7,5
4ème 2	24	4,5		3	3	2,5			3,5		1,5	1,5		1,5	3	1	1		
4ème 3	23	4,5		3	3	2,5			3,5		1,5	1,5		1,5	3	1	1		
4ème 4	23	4,5		3	3		2,5	1	3,5		1,5	1,5		1,5	3	1	1		
4ème 5	23	4,5		3	4	2,5		1	3,5		1,5	1,5		1,5	3	1	1		
3ème 1	25	4		3,5	3	2,5			3,5		1,5	2	1,5	1,5	3	1	1		583,5
3ème 2	25	4		3,5	3	2,5			3,5		1,5	2	1,5	1,5	3	1	1		
3ème 3	25	4		3,5	3	2,5			3,5		1,5	2	1,5	1,5	3	1	1		
3ème 4	25	4		3,5	3		2,5	2	3,5		1,5	2	1,5	1,5	3	1	1		
3ème 5	25	4		3,5	4	2,5	2,5		3,5		1,5	2	1,5	1,5	3	1	1		
ULIS	13										1							21	
UNSS/chorale/labo												2		2	12	1			
<b>TOTAUX</b>	<b>510</b>	<b>92,5</b>		<b>62,5</b>	<b>67</b>	<b>30</b>	<b>12,5</b>	<b>5</b>	<b>80</b>		<b>36</b>	<b>27</b>		<b>32</b>	<b>77</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	
H PTBDC		76		46	66	18	12,5	5	72		36	6		32	66	18	20	21	
H BMP		11		14	12	10						18							
H POSTE		87		60	66	28	12,5	5	72		36	24		32	66	18	18	21	
HSA		5,5		2,5	1	2		0	8			3		11	3	2		38	
REPARTITION DHG 2018/2019      VERSION 5 CLASSES DE 4ème      12/2/2018																			<b>583,5</b>

## ANNEXE

CA DU 12/02/2018

### AFFAIRES FINANCIÈRES

1/ DBM présentées au CA pour information :

- DBM N°10 : Sur VE, ajustement de la ligne budgétaire de l'aide à la restauration scolaire. Sur SBN, ajustement de la ligne budgétaire des bourses nationales.
- DBM N°11 : Sur SRH, DBM relative à la variation du stock alimentaire (diminution du stock par rapport à 2016).
- DBM N°12 : Sur ALO, ajustement de la ligne budgétaire des amortissements 2017.

2/ Sorties 2017/2018 :

DESTINATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PART FAMILLES	PART COLLÈGE	FSE	COÛT TOTAL DE LA SORTIE
CINÉMA L'ERMITAGE Le 15/12/17	54 élèves (3G1, 3G2) + 5 accompagnateurs	-	165,00€	243,00€	408,00€
CINÉMA L'ERMITAGE Le 12/02/18	54 élèves (3G1, 3G2) + 5 accompagnateurs	-	408,00€	-	408,00€
CINÉMA L'ERMITAGE Le 16/02/18	54 élèves (3G3, 3G4) + 4 accompagnateurs	-	408,00€	-	408,00€
PROVINS Le 29/03/18	48 élèves (5G1, 5G4) + 5 accompagnateurs	-	540,00€	490,00€	1030,00€
GUÉDELON Le 17/05/18	48 élèves (5G4, 5G5) + 5 accompagnateurs	-	1173,00€	255,00€	1428,00€

3/ Don du FSE de 745,00€ pour les sorties organisées du 29/03/18 au 17/05/18 conformément aux budgets définis ci-dessus.